

DEVOIR DE VIGILANCE

Square^o





DEVOIR DE VIGILANCE

Sont concernés par le devoir de vigilance selon la loi 2017-399 appelée loi « Devoir de Vigilance » : les sociétés-mères et les entreprises donneuses d'ordres établies en France (tous secteurs confondus) qui ont atteint les seuils suivants pendant deux exercices d'affilée pour les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2017 :

- Plus de 5 000 salariés (filiales comprises) pour les entreprises dont le Siège social est en France
- Plus de 10 000 salariés pour les entreprises dont le Siège Social est en France ou à l'étranger.

Square s'engage donc, malgré le fait que le groupe n'ait atteint ni l'un, ni l'autre de ces seuils, à une transparence certaine concernant les risques de son écosystème.

SQUARE

Square est un groupe de conseil en stratégie et organisation qui rassemble plus de 700 collaborateurs en France, Belgique et Luxembourg.

Square accompagne ses clients – grands acteurs des secteurs publics et du privé, toutes industries confondues – dans l'amélioration globale de leur performance au travers de ses neuf cabinets.

L'ÉCOSYSTÈME D'AFFAIRES DE SQUARE



Dans l'écosystème d'affaires de Square, et en tant qu'entreprise de services, les fournisseurs sont les parties prenantes les plus « à risque » en termes de diligence et d'éthique.

Afin de développer une démarche RSE cohérente et efficiente, Square a mis en place plusieurs actions qui lui permettent de s'entourer de fournisseurs qui partagent les mêmes valeurs éthiques que le groupe.

DÉCOUVREZ LA CHARTE DES ACHATS RESPONSABLES SQUARE.

La Charte des Achats Responsables Square a été envoyée à l'ensemble des fournisseurs Square en mars 2021.

Cette charte présente les valeurs et les attendus de Square vis-à-vis de ses fournisseurs.

Dans cette charte, le groupe s'engage également à prendre contact avec les fournisseurs qui le souhaitent afin de les aider à définir des pistes d'amélioration si nécessaire.

La charte des achats Square :

<https://drive.google.com/file/d/1zxHwALCeVdU5k1Ji7yjVesRt2mI93zyX/view?usp=sharing>

DÉCOUVREZ L'ENQUÊTE FOURNISSEUR SQUARE.

Cette enquête a été envoyée à l'ensemble des fournisseurs de Square en juillet 2021.

Le but de cette enquête est de nous assurer que les fournisseurs avec qui nous travaillons partagent et appliquent les mêmes valeurs éthiques que le groupe.

Cette enquête permet également d'identifier les fournisseurs qui n'ont pas encore mis en place les actions ou démarches qui correspondent aux attentes du groupe. Suite aux retours des fournisseurs, nous nous engageons à accompagner les fournisseurs qui en ont besoin dans l'identification de pistes d'amélioration.

Le questionnaire : <https://docs.google.com/forms/d/1ImCXnndIYS5IquWlJRv7yQzhzQSm-mG2tSCjwuPhzkcU/prefill>



Groupe Square
173 avenue Achille Peretti
92200 Neuilly-sur-Seine
Tel. : +33 (0)1 46 40 40 00
www.square-management.com

